



COUSSY André

André, Claude Coussy, né le 14 août 1925 à Magnac-sur-Touvre en Charente est le fils d'Émile et Marie née Toiret. Il est employé dans une imprimerie puis cultivateur. Ils vivent au lieu-dit La Vallade, à Magnac-sur-Touvre.

André Coussy est interpellé, le 29 septembre, 1942, chez ses parents par les Gendarmes français, sous ordre des Allemands. Le motif de l'arrestation est « aide pour faire passer la ligne de démarcation aux prisonniers de guerre évadés et aux israélites ». Une personne est impliquée dans la même affaire : Lucien Valteau. André Coussy est jugé le 1^{er} octobre 1942 par le tribunal militaire allemand d'Angoulême et est condamné à 3 ans de prison.

André Coussy est affecté dans plusieurs prisons. Tout d'abord du 29 septembre 1942 jusqu'en novembre 1942 il est emprisonné à Angoulême. Puis le 15 juillet 1943, il est envoyé aux Hauts-Clos, à Troyes dans l'Aube. Le 18 juillet 1943, il est déporté à la prison de Fribourg en Allemagne comme « passeur de Juifs ». Ensuite du 23 juillet à fin août 1943 il est déplacé à celle de Bochum. Durant le mois d'août, il est envoyé à Gütersloh en Allemagne, il reçoit le matricule 580. Il est libéré le 4 avril 1945 par l'armée américaine. Il rentre en France en train grâce par le centre de rapatriement de Maubeuge à la fin du mois d'avril 1945.

Il s'installe à Aubervilliers (Seine), au 116 boulevard Edouard Vaillant, et s'engage dans la marine. Le 20 mai 1967, il décide de réaliser lui-même, la constitution de son dossier.

Il reçoit la « Croix de Guerre » ordre n°1995 (TOE : Théâtres d'Opérations Extérieures) en 1967, ainsi qu'une carte de déporté politique le 7 août 1967.

SUIRE Maya,
1^{ère} Bac Pro CGEA, MFR La Péruse (Charente)

Sources : SHD-Caen 21 P 560 256 ; *Livre-Mémorial*/FMD, éd TIRESIAS, 2004.



POUR LA MÉMOIRE
DE LA DÉPORTATION

DT16